

L'ÉCONOLIEN

Bulletin de liaison du Département de sciences économiques
de l'Université de Montréal et de ses anciens et amis

Numéro 2
Juin 2000

Mot de la rédaction

La parution, en octobre dernier, du premier numéro de *L'Éconolien* nous a valu un abondant courrier ainsi que des commentaires exprimés de vive voix, le tout émanant aussi bien d'anciens et amis que des collègues du Département. Certaines réactions ont été élogieuses [« premier numéro fort intéressant, beaucoup de potentiel pour l'avenir »], voire enthousiastes [« bravo, belle réalisation et combien due », « quel plaisir, quelle bonne idée »]. D'autres furent plus réservées [« c'est peut-être utile, mais combien de temps cela durera-t-il? »].

Des critiques aussi. Une ancienne nous reprocha de ne pas avoir parlé de ses camarades de classe qui sont devenus ses collègues de travail. Nous nous réjouîmes de cette réaction. De toute évidence, grâce à sa large diffusion [plus de 1 200 exemplaires], *L'Éconolien* venait de jouer pleinement son rôle de rassembleur d'informations. Notre ancienne trouvera, à la rubrique [Échos des anciens et amis], les données qu'elle nous fit parvenir. Un jeune collègue déplora qu'à la rubrique [Au 6^e étage!], consacrée à la vie départementale, nous avions réservé beaucoup de place aux nouvelles, forcément un peu tristes, de départs de collègues à la retraite ou sous d'autres cieux, sans que nous eussions mentionné la présence de nouveaux enseignants. Nous corrigeons ce biais dans le présent numéro. Nous le faisons avec d'autant plus d'aise que, depuis octobre dernier, le Département est allé chercher avec succès plusieurs nouvelles recrues. Finalement un collègue, avec, sans aucun doute, un sens aigu des relations publiques, attira notre attention sur le fait que nous avons publié, en première page, une photo prise au 40^e anniversaire du Département, avec comme légende « Le recteur de l'Université de Montréal, M. Robert Lacroix, en joyeuse compagnie » alors que ce dernier était entouré d'anciens dont nous avions omis de citer les noms. Notre confrère trouvait que c'était un piètre début pour un bulletin qui se veut précisément être un organe de liaison des anciens. Qu'il se rassure, on ne nous y reprendra plus!

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à la lecture de ce second numéro.

André Martens en collaboration avec Suzanne Larouche-Sidoti

Mot du directeur

Je me réjouis de la parution de ce deuxième numéro de *L'Éconolien*. Vos commentaires suite à la parution du premier numéro ont été nombreux, nous encourageant à poursuivre notre objectif de faire de cette publication un véritable bulletin de liaison.

Dans ce premier numéro, je faisais état de plusieurs mesures que nous avons prises récemment pour mieux adapter nos programmes d'enseignement aux besoins des étudiants. Nos efforts visent non seulement à maintenir la pertinence et la qualité de nos programmes d'études, mais aussi à mieux les faire connaître et à y attirer les meilleurs étudiants. Nous pensons que vous pouvez nous aider dans cette tâche.

Vous connaissez peut-être des jeunes qui s'apprêtent à entreprendre des études universitaires, que ce soit au premier cycle, à la maîtrise ou au doctorat. En tant qu'anciens de notre département, vous êtes en mesure d'être nos meilleurs ambassadeurs auprès de ces jeunes en attirant leur attention sur la possibilité de faire des études en sciences économiques et en leur parlant de notre département. Invitez-les à visiter notre site Internet pour mieux s'informer sur nos programmes ou encore à venir nous rencontrer pour en discuter. Qu'ils se destinent à devenir économistes professionnels, chercheurs en sciences économiques, ou qu'ils désirent simplement acquérir des connaissances de base sur le fonctionnement de l'économie pour compléter une formation dans une autre discipline, il est probable qu'un des programmes que nous offrons leur conviendra.

Dans le choix de son université, l'étudiant, particulièrement celui qui s'inscrit aux études supérieures, tiendra souvent compte de l'aide financière qui lui est offerte. Nous sommes en concurrence sur ce plan avec plusieurs autres grandes universités qui disposent de dotations importantes destinées à aider les étudiants. Nous espérons qu'un jour notre Fonds de développement pourra lui aussi constituer un apport significatif au financement de nos étudiants et comptons sur votre aide pour atteindre cet objectif. En témoignage d'appréciation de ce que vous avez reçu au Département et dans l'objectif de favoriser

l'accès à l'Université pour des jeunes candidats, nous vous invitons à participer à la campagne de financement de l'Université de Montréal, qui vient d'être lancée. Vous pouvez diriger votre don vers le Fonds de développement du Département de sciences économiques, en spécifiant ou non une affectation particulière (aide aux étudiants, aide à la recherche) ou encore en contribuant directement à l'une ou l'autre de ses trois fondations : la *Fondation Maurice-Bouchard*, la *Fondation Lise-Salvas* et la *Fondation des anciens et amis du Département de sciences économiques*.

Nous avons décrit les objectifs de la *Fondation Maurice-Bouchard* et de la *Fondation Lise-Salvas* dans le premier numéro de *L'Éconolien*, en signalant les noms des derniers récipiendaires des bourses de ces deux fondations. La *Fondation des anciens et amis du Département*, quant à elle, a été créée à l'automne 1999, avec un capital initial, encore modeste, provenant de dons antérieurs d'anciens et amis. Il est prévu que ce fonds servira, une fois suffisamment capitalisé, à apporter un soutien financier sous forme de bourses au mérite à des étudiants admis à la maîtrise ou au doctorat en sciences économiques. Nous espérons que ce sera pour bientôt.

En terminant, je tiens à remercier **André Martens** et **Suzanne Larouche-Sidoti** pour l'excellent travail qu'ils ont accompli dans la préparation de ces premiers numéros. Je me permets également de rappeler qu'ils seraient sûrement enchantés de pouvoir compter sur des contributions d'anciens et amis lors de l'élaboration du prochain numéro, prévu pour dans environ huit mois.

Gérard Gaudet

Au 6^e étage!

Il y a des choses qui ne changent pas. L'ascenseur, qui mène à notre département, a toujours ses caprices de vieux célibataire grincheux. Comme jadis, les corbeilles à papier de nos bureaux ne sont vidées qu'à raison d'une fois par semaine. Et pour les écolos, aucune plante fleurie n'est venue, à ce jour, embellir le couloir du Département, qui conserve son aspect monacal d'antan.

Mais ce n'est que menu détail à côté des bonnes, même très bonnes, nouvelles dont nous pouvons vous faire part aujourd'hui. Qu'on en juge!

Alors que le souvenir récent des années maigres reste omniprésent dans les esprits, le Département vient de recruter quatre nouveaux professeurs, ce qui porte notre effectif total à vingt-sept. Qui sont-ils?

Walter Bossert, docteur de l'Université de Karlsruhe et spécialiste de la théorie du choix social¹. **Rui Castro**, Ph.D. de l'Université de Rochester, dont les intérêts portent sur la macroéconomie, la croissance et l'économie politique. Sa conjointe, **Silvia Gonçalves**, Ph.D. de l'Université de Californie à San Diego, qui vient se joindre à nos adeptes de l'analyse des séries

chronologiques. Et non des moindres, **Éric Renault**, diplômé statisticien économiste de la prestigieuse ENSAE de Paris, fellow de la Société d'économétrie, rédacteur associé de plusieurs revues savantes et spécialiste, de réputation internationale, en économétrie de la finance. Ce très sympathique et dynamique Breton n'est pas un inconnu pour nous, ayant visité régulièrement Montréal, depuis plusieurs années, pour animer des séminaires de doctorat à notre département et effectuer des recherches avec nos collègues du CRDE et du CIRANO.

L'arrivée de **Rui** et de **Silvia** porte à cinq le pool de nos « moins de 35 ans », dans lequel on trouve en outre **Nour Meddahi**, docteur de l'Université Toulouse I et spécialiste de l'inférence statistique dans l'analyse des séries chronologiques, **Benoît Perron**, Ph.D. de l'Université de Yale, macroéconomètre et économètre de la finance ainsi que **Francisco Ruge-Murcia**, Ph.D. de l'Université de Virginie, spécialiste en économie internationale et, lui aussi, macroéconomètre.

Nous avons désespérément besoin de ce sang neuf. En effet, pour la première fois depuis 1993-1994, le nombre d'étudiants nouvellement inscrits à nos programmes de premier cycle a dépassé, à l'automne 1999, la barre des 175 et, à l'hiver 2000, celle de la centaine. Les nouvelles inscriptions à nos programmes de maîtrise ont été, pour l'année 1999-2000, en hausse de 14% par rapport à la moyenne des cinq années précédentes. Notre programme actuel de doctorat, quant à lui, n'accueille pas moins de 22 étudiants. Il est clair que nos efforts de recrutement d'étudiants ont commencé à porter des fruits. Encore une fois, le Département avait son kiosque au Salon annuel des études de l'Université de Montréal, qui se tint le 30 janvier, vaste opération de recrutement visant à informer cégépiens et autres sur les profils de carrière offerts par notre institution. Le kiosque du Département a accueilli de nombreux visiteurs cherchant de l'information tant sur nos programmes que sur la formation et les perspectives de carrière des économistes. Nos collègues, **Benoît Perron** et **Michel Poitevin**, ainsi que **Catherine Gaboury** de l'association étudiante, n'avaient pas hésité,



Benoît Perron, Michel Poitevin et Catherine Gaboury

dans un bel élan de solidarité, à sacrifier leur congé dominical pour venir répondre aux questions des visiteurs.

¹ Voir notre rubrique *Un prof nous parle*.

Les performances de nos finissants du premier cycle donnent aussi matière à réjouissance.

Alexandre Debs, qui a terminé, cet hiver, le bidisciplinaire en mathématiques et économie, a reçu la très convoitée Bourse Rhodes et celle du FCAR pour poursuivre des études à l'Université d'Oxford. Cet ancien du programme télévisé *Génies en herbe* a également été retenu comme lauréat de la Médaille académique d'argent du Gouverneur général du Canada. Nul doute, qu'**Alexandre** laissera longtemps des traces de ses trois années passées dans nos murs. N'a-t-il pas construit, sous la direction de notre collègue, **Michel Poitevin**, le très couru site informatique du cours Microéconomie I (ECN 2011)? Il fut également le moniteur-conseiller, sorte de grand frère, dans le sens noble du terme, des étudiants du premier cycle, tâche où compétence et patience vont de pair. **Étienne Gagnon**, lui aussi issu du bidisciplinaire en mathématiques et économie, a obtenu une bourse FCAR pour s'en aller faire un Ph.D. à l'Université Northwestern à Chicago, cette dernière lui octroyant en sus une généreuse aide financière destinée à compenser sans doute la faiblesse de notre dollar sur le marché des changes. **Philippe Hall**, du baccalauréat spécialisé en sciences économiques, a été accepté à la London School of Economics où il poursuivra des études en économie du développement grâce à un joli montage financier où on trouve non seulement le FCAR et la London School, mais aussi la London Goodenough Association du Canada et la firme de consultants, Sirius d'Ottawa. Comme on le sait, la vie est hors de prix dans la fière Albion. Autres étudiants, autres parcours, **Marie-Ève Léveillé**, qui a complété le bidisciplinaire en économie et politique, s'est vue octroyer la bourse Jean-Charles Bonenfant qui lui permettra de faire un stage d'une année à l'Assemblée nationale du Québec et dans une assemblée législative étrangère.

Bonne chance et succès à **Alexandre**, **Étienne**, **Philippe** et **Marie-Ève** !

Dans le premier numéro de *L'Éconolien*, nous avons mentionné l'ouverture, au local C-6149, de la salle multimédia **André Raynauld**, avec le concours du C.R.D.E. et du CIRANO. Le 7 décembre 1999, a eu lieu l'inauguration de la salle en la présence d'**André Raynauld** lui-même, directeur-fondateur du C.R.D.E. et professeur émérite de notre département, qui fut aussi président du Conseil économique du Canada et critique économique de l'opposition à l'Assemblée nationale du Québec. Ne se cantonnant pas dans le rôle béat de celui dont le nom apparaît sur la plaque commémorative de la salle, **André** nous a présenté, dans le style incisif qu'on lui connaît, un séminaire où il nous a entraînés dans le labyrinthe, combien mystérieux et même parfois inquiétant, des subventions accordées par les différents paliers du Gouvernement canadien aux entreprises privées, sujet d'actualité s'il en est.



André Raynauld

La discussion qui suivit et à laquelle participa, toujours très vert, notre collègue, **Fernand Martin** [on se souvient du rapport Higgins-Martin-Raynauld de 1970 sur le projet de l'aéroport de Mirabel], fut des plus animées. Douces aussi à nos oreilles, ces paroles d'un politicologue connu de l'Université de Montréal, **André Blais**, qui était présent : « *Les économistes jouent un rôle essentiel dans la prise de décision politique et sa critique* ». Une fois n'est pas coutume! Ceux qui étaient absents à la cérémonie peuvent avoir accès aux résultats de cette étude, qu'**André** effectua avec son fils **Francoy**, à la demande du Centre de développement de l'O.C.D.E., en se procurant le livre signé par les deux Raynauld : *L'État-providence des entreprises*, Éditions Fides, Montréal, 1999.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons avec fierté que notre collègue, **Jean-Marie Dufour**, a obtenu le Prix de la Société canadienne de science économique (SCSE) pour l'excellence de ses travaux et publications des six dernières années. Ce prix, qui est financé par la Banque Nationale et octroyé tous les trois ans, lui a été remis lors d'un dîner organisé, le 17 mai, par la SCSE, dans le cadre de son 40^e congrès annuel, au Musée d'Art contemporain de Montréal. Récidiviste notoire en matière de collection d'honneurs, **Jean-Marie** avait déjà été lauréat du Prix de la SCSE en 1988.

Échos des anciens et amis ²

Seul parmi les organes d'information au Canada, *L'Éconolien* avait pressenti en octobre dernier, sur la base de sources journalistiques africaines, la nomination au gouvernement de l'Algérie de **Ahmed Benbitour** (Ph.D., 1984). Prévision réalisée au-delà des attentes, **Ahmed** est devenu, à la fin de 1999, Premier Ministre de son pays, mandat qui, on s'en doute, ne constitue pas nécessairement une sinécure.

Comme par le passé, nos diplômés se bousculent dans les couloirs des institutions fédérales : **Éric Bélair** (B.Sc., 1995), **Denis Chénard** (M.Sc., 1989), **Pierre Therrien** (M.Sc., 1995) et **Julie Turcotte** (M.Sc., 1999) au ministère du Développement des ressources humaines; **Marcelin Joanis** (M.Sc., 1999), qui nous a laissé un très utile manuel de directives pédagogiques, destiné à nos moniteurs d'enseignement, au ministère des Finances. Aussi à ce même ministère pour encore quelques semaines avant de passer au ministère des Pêches et des Océans, **Josée Nadeau** (M.Sc., 1989), qui fut en poste, pendant quatre ans, à la représentation canadienne auprès de l'O.C.D.E. à Paris, sous la houlette de notre ancien collègue, l'Ambassadeur **Kimon Valaskakis**. **Édith Gagnon** (M.Sc., 1999) et **Marc-André Gosselin** (B.Sc.,

² Lorsque le nom d'un ancien est cité, apparaît entre parenthèses le dernier diplôme qu'il a obtenu au Département de sciences économiques de l'Université de Montréal et non pas le dernier diplôme qui lui aurait été octroyé par un autre département de notre université ou celui d'une autre université.

1998) à la Banque du Canada. Même afflux d'anciens dans les institutions du Gouvernement du Québec. Rencontrés lors d'un séminaire en modélisation économique, organisé par le CREFA de l'Université Laval : **Brian Girard** (M.Sc., 1991), à la direction des politiques de taxation du ministère des Finances du Québec où il se consacre à l'analyse de l'imposition des particuliers, et **Claude Dallaire** (M.Sc., 1982), chargé à ce même ministère de l'analyse et de la prévision des revenus des travailleurs autonomes, auxquels s'étaient joints **David Bahan** (M.Sc., 1998), **Danielle Bilodeau** (M.Sc., 1978) et **Van Phu Nguyen** (M.Sc., 1978) de l'Institut de la statistique, où oeuvrent également **Martin Gilbert** (M.Sc., 1974) et **Pierre Lachance** (M.Sc., 1984). **Réal Gratton** (M.Sc., 1974), après avoir été consultant en Afrique et travaillé dans le secteur minier, est présentement conseiller aux études économiques à la Caisse de dépôt et placement du Québec. **François Laverdure** (M.Sc., 1994), de son côté, a recensé au moins sept de nos diplômés à la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail d'Emploi-Québec, où il est lui-même économiste. Aussi à Emploi-Québec, mais à son centre d'étude sur l'emploi et la technologie, **Normand Roy** (M.Sc., 1982). On s'est interrogé sur les raisons du recul du chômage au Québec. La présence de nos diplômés à Emploi-Québec en serait-elle une?

On retrouve, comme enseignants et chercheurs, **Patrick Gonzalez** (Ph.D., 1998) et **Frédéric Martin** (M.Sc., 1982) à l'Université Laval, **Christian Belzil** (M.Sc., 1983) et **Brian Campbell** (Ph.D., 1990) à l'Université Concordia, **Robert Gagné** (Ph.D., 1990) et **Martin Boyer** (M.Sc., 1992) aux HÉC de Montréal, où **Ruth Dupré** (B.Sc., 1978) dirige le programme de MBA, **Nicolas Marceau** (M.Sc., 1988) à l'UQÀM et **Nicolas Gravel** (M.Sc., 1989) à l'Université de Cergy-Pontoise, dans la banlieue parisienne. **François Pap** (B.Sc., 1979) enseigne l'économie au CÉGEP du Vieux-Montréal et est l'auteur de deux manuels d'économie, l'un en micro, l'autre en macro, destinés aux étudiants du collégial, qui ont été publiés par les Éditions Beauchemin de Laval. **François** est aussi entraîneur sportif, ce qui explique que nous l'ayons rencontré à la Course du Printemps du YMCA (Centre-ville) le 30 avril dernier.

La consultation internationale n'a jamais laissé nos anciens indifférents. C'est entre autres le cas de **Daniel Boutaud** (Ph.D., 1982), **Jean-Claude Kessous** (M.Sc., 1979) et **Marcel Monette** (M.Sc., 1983) économistes et partenaires à Étude économique conseil (Montréal), cabinet considéré comme un des meilleurs, dans son domaine, au Canada. Plus facile cependant de rencontrer ces trois anciens dans les aéroports africains ou des Caraïbes que sur l'Île de Montréal. De fait, notre long hiver fut lui-même égayé par des nouvelles tropicales porteuses de chaleur et de doux alizés.

Narcisse Fièvre (M.Sc., 1978), doyen de la Faculté de sciences économiques et administratives de l'Université Quisqueya, une université privée de Port-au-Prince, nous a appris, lors d'un passage à la rédaction de *L'Éconolien*, que **Jertho Petit** (M.Sc., 1999) est allé rejoindre **Esther Dhéré-Berton** (M.Sc., 1999) à la Banque

de la République d'Haïti, **Ronald Gabriel** (M.Sc., 1998) est directeur général adjoint de la Société caraïbéenne de la Banque d'épargne et de logement, **Jean Demesvar Barrais** (M.Sc., 1981) est chargé de mission au ministère haïtien de la Planification et de la Coopération externe tandis qu'**Amos Durosier** (M.Sc., 1977) dirige une organisation non gouvernementale de l'Île, appelée PROFAMIL. L'épouse de **Narcisse**, **Yvette Augustin** (M.Sc., 1995), après environ dix années à la Banque centrale d'Haïti, est, quant à elle, retournée aux études à l'UQÀM, où elle fait un diplôme en finance. Ces anciens ont, malgré leur éloignement, très certainement conservé un excellent souvenir de la formation qu'ils reçurent chez nous. Dans plusieurs cas, leurs enfants sont inscrits dans les collèges et universités du Québec.

Lors d'un bref séjour à Abidjan en novembre dernier, le rédacteur de *L'Éconolien* a rencontré **Ann Edwards** (M.Sc., 1994) économiste au bureau de la Coopération canadienne en Côte d'Ivoire. **Ann** est devenue une observatrice avertie de la situation politique et économique ivoirienne, assez mouvementée, il faut le reconnaître, ces jours-ci, ainsi que des efforts d'intégration des pays de la région au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine [UEMOA]³. Son époux, **Sébastien Greki** (M.Sc., 1995), est gestionnaire d'un projet d'appui aux communes ivoiriennes, financé par la Banque Mondiale. Autres sympathiques retrouvailles sur les bords de la lagune abidjanaise : **Youssef Mayaki** (Ph.D., 1990), devenu consultant après avoir occupé de hautes fonctions au bureau de la Présidence de son pays, le Niger; **Issa Dominique Konate** (M.Sc., 1975), ancien ministre des Transports et des Affaires étrangères du Burkina Faso, qui est passé avec enthousiasme au secteur privé à titre de directeur général des opérations de la Shell au Pays des Hommes Intègres. **Issa** nous a appris qu'**Hélène Guissou** (M.Sc., 1978), après de nombreuses années à la Banque africaine de développement à Abidjan, comme économiste des transports (nous la rencontrâmes lorsqu'elle était en mission pour la Banque à Kinshasa en 1987), est retournée à Ouagadougou où elle travaille au secrétariat général de l'UEMOA.

Écho tout récent provenant d'ici : **André Dubuc** (B.Sc., 1967), membre du comité du Fonds de développement de notre département et premier vice-président à la Banque Laurentienne, vient d'être nommé au comité des gouverneurs de la Bourse de Montréal.

Finalement, **Jean-Martin Aussant** (M.Sc., 1995) nous informe que l'Association mondiale des professionnels du risque (GARP en anglais, pour « Global Association of Risk Professionals ») ouvre une antenne à Montréal. Cette association sans but lucratif regroupe des gens de l'industrie financière et du monde académique, praticiens ou chercheurs, qui partagent un intérêt pour la gestion du risque financier, de même que technologique, opérationnel, réputationnel, naturel, etc. La GARP rassemble aujourd'hui près de 10 000 membres dans plus de 80 pays. La cellule de Montréal tiendra périodiquement

³ Voir, ci-après, notre rubrique *J'ai lu*.

des séminaires et des activités sur des sujets pertinents. La cotisation est gratuite de même que la participation aux activités dont les coûts sont assumés par des institutions corporatives impliquées dans la gestion du risque. De plus, chaque membre reçoit gratuitement le bulletin *Risk Professional* (sur papier) ainsi que la *Newsletter* de l'Association (par courriel). Pour s'inscrire ou pour de plus amples informations, **Jean-Martin** recommande d'aller visiter le site <http://www.garp.com> ou de le contacter à jm.aussant@addenda-capital.com

Nos informations ne sont-elles pas à jour ou vous aimeriez qu'on parle d'autres ou de vous-même? Communiquez avec nous.

Un ancien nous reçoit

Éric Latimer (M.Sc., 1987), chercheur à la division de recherche psychosociale de l'hôpital Douglas à Montréal, professeur au Département de psychiatrie de l'Université McGill et membre associé du Département d'économie et du Département de biostatistique, d'épidémiologie et de santé au travail de cette université ainsi que du Département de l'administration de la santé de l'Université de Montréal.



Eric Latimer

- **Il est connu que dans tout économiste sommeille un psychologue qui s'ignore. Pensez aux notions de bien-être, de comportement des consommateurs, de riscophobie ou de compensation. Mais trouver un économiste oeuvrant dans l'univers de la psychiatrie, il y a quand même une marge!**
- *Oui et non. Oui, je suis sans doute le seul docteur en sciences économiques Québec, l'un des rares au Canada, s'intéressant* aux services pour les malades mentaux. D'autre part, les programmes publics visant à l'amélioration de la santé mentale méritent, comme n'importe quels autres programmes supportés par l'argent du contribuable, d'être évalués par des économistes.
- **On vous le concède, mais pourquoi, dans votre cas, les programmes de santé mentale et non pas ceux d'éducation ou de construction de routes?**
- *Deux raisons peut-être, et très personnelles. J'ai un proche parent, auquel je suis très attaché, qui souffre de schizophrénie. J'ai aussi de fortes convictions*

« J'ai aussi de fortes convictions religieuses qui m'amènent, tout naturellement, à m'intéresser à des groupes de personnes peu choyées, voire rejetées, par la société »

religieuses qui m'amènent, tout naturellement, à m'intéresser à des groupes de personnes peu choyées, voire rejetées, par la société.

- **En d'autres termes, une vocation qui vous est venue très jeune.**
- *Pas précisément. Mon cheminement n'a pas nécessairement été, comment pourrions-nous dire, linéaire.*
- **Quel a-t-il été?**
- *Après des études au Collège Stanislas de Montréal, j'ai obtenu un diplôme d'ingénieur, en 1979, de l'Université de Waterloo, dans l'Ontario. J'y avais pris, comme par hasard, un cours de macroéconomie qui m'avait passionné, car traitant directement de dimensions sociales : le chômage, la distribution des revenus, etc.*
- **D'où votre arrivée dans notre programme de maîtrise en sciences économiques.**
- *Oui, mais après deux ans passés dans le secteur privé des pâtes et papiers comme ingénieur auprès de Consolidated Bathurst, devenue depuis Abitibi Consolidated.*
- **Pourquoi l'Université de Montréal?**
- *J'avais un cousin, du nom de Guillaume Bissonnette (M.Sc., 1976), qui m'avait suggéré de rencontrer le professeur François Vaillancourt, qu'il connaissait bien, de même qu'un autre professeur à McGill. En fin de compte, le Département de sciences économiques de l'Université de Montréal m'est apparu comme le meilleur en ville.*
- **Quel fut chez nous le thème de votre rapport de recherche?**
- *À l'époque, il fallait en fait soumettre deux rapports pour obtenir la maîtrise. Je consacrai le premier à un test macroéconométrique et le second aux technologies intermédiaires dans les pays en développement. L'économie du développement et de l'environnement m'intéressait.*
- **Après?**
- *Je fus accepté dans le programme de doctorat de l'Université Carnegie-Mellon à Pittsburgh, dont d'ailleurs était issu l'un de mes directeurs de recherche à votre département, le professeur Marcel Boyer.*
- **Une bonne occasion sans doute de continuer à vous intéresser au développement et à l'environnement?**
- *Quoique le Département de sciences économiques à Carnegie-Mellon fût très axé sur la théorie, il comptait un professeur senior qui travaillait principalement dans le domaine de l'environnement, Lester Lave. De fil en aiguille j'en suis cependant venu à faire, avec lui, une thèse sur, cela pourra vous étonner, le port par les automobilistes de la ceinture de sécurité. Comme domaine d'intérêt pour ma thèse de doctorat, ce n'était pas entièrement farfelu. À l'époque, les différents états américains avaient des règlements très divers en ce qui concernait le port de la ceinture, ce qui entraînait cette très grande variabilité dans les données statistiques, dont sont*

friards les économètres. C'est ainsi que ma thèse fut constituée de deux essais : le premier sur la relation entre le port de la ceinture et les morts évitées, qui fit ultérieurement l'objet d'un article que je publiai, en 1992, dans la revue **Risk Analysis** et le second sur les déterminants du port de la ceinture où je faisais ressortir les incompatibilités entre, d'une part, un modèle néoclassique du comportement des conducteurs face à des campagnes publiques de sensibilisation et des lois plus ou moins sévères sur le port de la ceinture, et, d'autre part, les réactions effectivement observées.

➤ **De la sécurité routière à l'économie de la santé, il n'y avait qu'un pas que vous avez franchi.**

➤ *Les choses se sont faites de manière plus prosaïque. J'avais sur mon comité de thèse à Carnegie-Mellon, John Graham, qui enseignait à l'École de santé publique de l'Université de Harvard. Il m'encouragea à postuler pour un poste en économie des soins de la santé à Harvard et c'est ainsi que j'y enseignai l'économétrie de 1990 à 1996 tout en y faisant de la recherche.*

➤ **Sur quels thèmes?**

➤ *Plusieurs, mais principalement, sur la simplification du système de paiement des actes médicaux dans le cadre du programme américain d'assistance médicale aux personnes âgées, connu sous le nom de MEDICARE.*

➤ **Vous quittez Boston en 1996 pour revenir à Montréal.**

➤ *J'avais toujours eu l'intention de revenir à Montréal – j'en avais même averti ma future épouse, que j'avais rencontrée à Pittsburgh, dès que nous avons commencé à nous connaître! Avec une maîtrise en éducation, elle organise actuellement, pour un organisme communautaire de soutien aux familles des malades mentaux, qui s'appelle AMI-QUÉBEC, des ateliers de sensibilisation à l'intention de nos étudiants du secondaire, sur les maladies mentales. D'autre part, après avoir travaillé six ans à Harvard, en économie de la santé, j'étais devenu convaincu que c'était, pour les raisons évoquées au début de notre entretien, la santé mentale qui allait retenir, dans ma ville d'origine, tous mes efforts et toute mon attention.*

➤ **Vous arrivez donc au Centre de recherche de l'Hôpital Douglas à Montréal. Des moments forts?**

➤ *Certainement. En 1996, à mon retour dans notre ville, fut mis en place au Québec un régime général d'assurance-médicaments, financé partiellement par de nouvelles contributions des bénéficiaires de la sécurité du revenu (les « prestataires »). Nous étions convaincus que le paiement maximal qui était requis de ces derniers pour l'achat de médicaments, à savoir 16,67 dollars par mois, aurait un effet désincitatif sur la prise de médicaments en général, et entraînerait conséquemment, et en particulier pour les malades mentaux, déjà peu réceptifs à la médication, un accroissement des visites à l'urgence*

*et des hospitalisations. Une étude coûts-bénéfices, dont je fus coauteur, montra que les avantages, pour le budget de l'État, du nouveau système étaient de loin supérieurs aux désavantages. J'ai aussi beaucoup travaillé sur la pertinence d'appliquer au Québec un programme américain, dénommé ASSERTIVE COMMUNITY TREATMENT, qui consiste à faire traiter des malades mentaux dans leur milieu de vie par des équipes multidisciplinaires qui les suivent sur une base permanente. Une bonne partie de ce travail a été effectuée alors que j'étais en prêt de service, deux jours par semaine, auprès du Conseil d'évaluation des technologies de la santé du Québec (CETS). Ce travail a mené à un rapport du CETS sur le sujet, issu en juin 1999, ainsi qu'à une revue de la littérature portant sur les impacts économiques de l'ACT, parue en juin 1999 dans le **Canadian Journal of Psychiatry**.*

➤ **Montréal est aussi une ville de loisirs. Quels sont les vôtres?**

➤ *Au risque de vous paraître un peu terne, je vous dirai que, dans mes moments d'inactivité professionnelle, ma famille m'occupe beaucoup (nous avons un garçon de 10 ans et une fille de 9 ans). Je suis aussi président, à titre bénévole, du Comité des bâtiments, quelque peu vétustes, de l'Église anglicane St-Stephens à Westmount et assez impliqué de diverses façons dans la vie de cette église. Mais rassurez-vous, j'aime aussi le ski de fond, la marche en montagne et la lecture.*

➤ **Une suggestion pour nos étudiants et diplômés?**

➤ *Le Canada, particulièrement le Québec, a un grand besoin d'économistes de la santé. C'est pourtant un domaine passionnant. Savez-vous que la Fondation canadienne pour la recherche sur les services de santé offre des bourses de 50 000 dollars pour des chercheurs voulant se réorienter vers ce domaine?*

(Propos recueillis par le rédacteur de **L'Éconolien** entre deux séances du Congrès annuel du Réseau de la santé mentale au Québec, organisé à l'Université de Montréal en mai 2000).

Un prof nous parle

Walter Bossert, professeur titulaire du Département de sciences économiques depuis le 1^{er} avril 2000.



Walter Bossert

➤ **Vous êtes connu comme un spécialiste de la théorie du choix social et du bien-être. Cela ne vient pas tout seul, une telle vocation?**

➤ *C'est possible, mais dans mon cas, c'est arrivé très tôt. Je m'inscrivis au premier cycle à l'Université de Karlsruhe en Allemagne. Mon goût des mathéma-*

tiques m'amena à choisir le programme, qui y était donné en ce qu'on pourrait traduire par ingénierie économique (Wirtschaftsingenieurwesen). Or, dans ce programme, et c'est sans doute rare pour un premier

on offrait un de choix social qui fascina. La raison en que non

« Nous ne devons pas nous limiter à décrire le monde, nous devons aussi le rendre meilleur »

cycle, cours

me

était

seulement on y explorait les dimensions éthiques liées aux décisions individuelles et collectives, mais encore on y tentait de formaliser les problématiques retenues à l'aide de ce puissant instrument d'analyse que, je l'ai dit, j'aimais particulièrement : les mathématiques.

➤ **Éthique, mathématiques et aussi économie, un ménage à trois dont la pérennité est, à première vue, difficile à préserver.**

➤ La théorie du choix social permet de le faire. Ceci explique d'ailleurs qu'il existe une très active société savante appelée, comme il se doit, **Society for Social Choice and Welfare**, dont les congrès attirent, en plus des économistes, de nombreux philosophes et mathématiciens, voire même des politicologues.

➤ **On y parle de quoi?**

➤ Pour répondre à cette question, je crois d'abord devoir, au risque de vous apparaître quelque peu pédant, vous rappeler que la théorie du choix social est fondamentalement concernée par la relation entre les individus et la société dans laquelle ils vivent. En particulier, cette branche de la science économique s'intéresse aux problèmes posés par l'agrégation des intérêts ou jugements individuels en une notion, par définition agrégée, de bien-être social ou de jugement social. Ceci permet, entre autres, de mesurer l'impact sur la société de décisions de nature publique. L'exercice d'agrégation peut cependant prendre plusieurs formes, ce qui, à son tour, détermine lesquels des résultats de l'analyse peuvent être retenus et lesquels doivent être rejetés. Les origines de la théorie du choix social sont à trouver chez les philosophes du 18^e siècle, comme Condorcet et, bien entendu, l'incontournable Jeremy Bentham dont l'œuvre principale, publiée en 1789, a le titre évocateur et ambitieux à la fois de **An Introduction to the Principles of Morals and Legislation**. Les premiers efforts de formalisation de la théorie, sous une forme mathématique, sont toutefois récents. Ils ne datent que d'une cinquantaine d'années avec la publication en 1951 de **Social Choice and Individual Values** de l'économiste Kenneth Arrow.

Moyennant ces précisions, je peux maintenant revenir à votre question. Nos débats portent, entre autres, sur les hypothèses ou axiomes que nous posons pour décrire le comportement des individus et sur les différentes formes que nous privilégions pour agréger les intérêts ou jugements individuels. En particulier, pouvons-nous, lorsqu'il s'agit de questions d'équité, c'est-à-dire de distribution de bien-être au sein d'une

société, faire des comparaisons entre individus? Ou encore, faut-il s'en abstenir et, comme le veut le critère de l'économiste Vilfredo Pareto, se contenter d'une allocation efficace des ressources sans qu'on introduise un mécanisme de transfert de ces dernières des riches aux pauvres, sous le prétexte que l'utilité des seconds augmenterait au détriment de l'utilité des premiers? Pour votre information, en ce qui me concerne, je fais partie du clan des utilitaristes, et, à ce titre, considère que les questions d'équité ne peuvent être résolues que si l'on accepte que les comparaisons entre individus peuvent être faites et, qu'en outre, les gains et les pertes d'utilité, je le prétends aussi, sont susceptibles d'être mesurés. Si ce n'est pas le cas, il est difficile, à titre d'exemple, d'analyser des programmes de redistribution de revenus ou de propriété. On ne peut pas non plus, dans ce cas, résoudre de manière satisfaisante le dilemme posé par le « théorème d'impossibilité » de Arrow qui, dans une de ses versions, nous dit que si le nombre d'individus composant une société est fini et que le nombre possible d'états de la nature est au moins de trois, il n'existe pas de fonction sociale de bien-être qui satisfasse un nombre minimal de conditions nécessaires. Mais, je m'arrêterai là.

➤ **Revenons à votre cheminement universitaire.**

➤ Après le premier cycle à l'Université de Karlsruhe, j'obtins une bourse de l'Université de Colombie-Britannique pour y faire des études de maîtrise, avec comme mentors Charles Blackorby et David Donaldson. Parmi mes condisciples, il y avait nos collègues Michel Poitevin et Nicole Fortin, retournée depuis à Vancouver, ainsi que Jocelyn Martel, qui termina son doctorat à l'Université de Montréal et que j'ai rencontré, il n'y a pas longtemps, à l'Université de Cergy-Pontoise où il fait une très belle carrière. Ma maîtrise achevée, je revins moi-même à l'Université de Karlsruhe pour y obtenir mon doctorat en 1988.

➤ **Après, c'est l'ouverture au monde, dans le sens le plus large du terme.**

➤ Oui, je suis allé enseigner à l'Université de Colombie-Britannique de 1989 à 1991, à l'Université de Waterloo de 1991 à 1997 et à l'Université de Nottingham, en Grande-Bretagne, de 1997 jusqu'à tout récemment. Ceci ne m'empêcha pas d'ailleurs de profiter de mes congés sabbatiques pour faire des séjours à l'Université de Sydney, en Australie, et à l'Université Rice à Houston. De courtes incursions aussi dans des universités européennes comme celles de Barcelone, Maastricht et Tilburg.

➤ **Tout un périple qui vient de se terminer à l'Université de Montréal où vous semblez vouloir planter votre tente de manière définitive ou presque. Pourquoi?**

➤ D'abord j'y retrouve comme collègue, Yves Sprumont, avec lequel j'ai des recherches en cours. Je devrais aussi avoir des atomes crochus avec d'autres collègues d'ici. J'ai en plus des liens particuliers avec la région montréalaise, mon épouse, diplômée

des HÉC, étant originaire de Valleyfield. Et, vous savez, faire du ski de fond ou écouter de la bonne musique de jazz à Nottingham n'est pas forcément évident alors qu'ici ...

- **Sur quoi portent vos recherches récentes et actuelles?**
- *J'ai beaucoup travaillé ces dernières années sur l'introduction, dans des modèles de choix social, de la variable population, que j'ai traitée comme une variable endogène susceptible d'être influencée par des décisions de politique économique et sociale. Traditionnellement dans de tels modèles, la population avait en effet été considérée comme fixe, donc exogène. En regard de la réalité, cette hypothèse est abusivement restrictive. Pensez, par exemple, aux dépenses médicales des gouvernements ou aux projets d'éducation et de santé, financés par l'aide internationale dans les pays en développement. Ignorer leur impact sur la croissance démographique tient de l'absurde. Je termine d'ailleurs un ouvrage sur ce thème, dont le titre provisoire est **Population Ethics**, avec, comme coauteurs, mes anciens maîtres de l'Université de Colombie-Britannique, Blackorby et Donaldson, qui sont devenus des collaborateurs. La recherche, que j'ai entamée avec Yves Sprumont, est quelque peu différente. Nous essayons d'inférer, dans une approche qui va du bas vers le haut, dans quelle mesure la structure d'une économie peut influencer la nature du choix social. Mais c'est à suivre.*
- **Une dernière question. Il ressort clairement de ce que vous nous avez dit que votre domaine d'intérêt fait partie de ce qu'on appelle l'économie normative, c'est-à-dire celle devant éclairer les décisions publiques, et qu'en outre l'hypothèse de rationalité des agents économiques y est omniprésente. Vous n'êtes pas sans ignorer que beaucoup d'économistes prétendent que l'économie descriptive ou positive a encore beaucoup de choses à dire et que, comme le montrent certains travaux en économie expérimentale, les agents ne sont pas nécessairement rationnels.**
- *Je n'ai aucun état d'âme à cet égard. Nous ne devons pas nous limiter à décrire le monde, nous devons aussi le rendre meilleur. Pour cela, il faut définir ce que nous entendons par « meilleur » et, c'est là, un des défis majeurs de l'économie normative. Les travaux d'un très grand théoricien du choix social, l'économiste Amartya Sen, Prix Nobel d'économie en 1998, l'ont admirablement et abondamment illustré.*

(Comme à l'accoutumée, cet entretien avec un professeur du Département a été conduit au bistro-restaurant de la Librairie Olivieri sur Côte-des-Neiges).

La citation retenue par L'Éconolien

« L'homme raisonnable s'adapte au monde. L'homme déraisonnable persiste à adapter le monde à lui-même. »

L Conséquemment, tout progrès dépend de l'homme déraisonnable. »
(George Bernard Shaw, écrivain irlandais, 1856-1950).

Le diagnostic de nos docteurs

Depuis septembre dernier, sept nouveaux docteurs ont vu le jour à notre département. Ce sont, le nom de leur directeur de recherche apparaissant entre parenthèses : **Stefan Ambec** (Michel Poitevin et Yves Sprumont), **Ivan Bartolini** (Camille Bronsard), **Marie-Gloriose Ingabire** (Georges Dionne), **Paul Johnson** (Jacques Robert), **Norma Kozhaya** (Emanuela Cardia et Francisco Ruge-Murcia), **Gabriel Rodriguez** (Pierre Perron) et **Yuntong Wang** (Yves Sprumont). Par souci d'économie d'espace, et certainement pas par manque d'intérêt, nous devons nous limiter à présenter une partie du travail de thèse de deux d'entre eux, à savoir celui de **Stefan Ambec** et de **Norma Kozhaya**.

Stefan, dans un de ses essais, qui sont consacrés à l'économie des contrats et des institutions, aborde la question controversée du partage des revenus dans la famille élargie en Afrique. Il présente ce partage des revenus comme un contrat de nature informelle, c'est-à-dire dont l'exécution est laissée aux contractants eux-mêmes et non pas à une autorité judiciaire externe. Le contrat a lui-même deux volets : *ex ante*, l'adhésion par les intéressés à une assurance mutuelle avant qu'ils ne connaissent quel sera leur revenu individuel et *ex post*, l'exécution proprement dite, à savoir les transferts effectués par ceux qui ont gagné un revenu élevé vers les autres. Le problème est évidemment le suivant. Tout individu qui a de l'aversion pour le risque (le « riscophobe ») adhérera volontiers à la partie assurance du contrat, ne sachant pas *a priori* quel sera son revenu. Par contre, s'il s'avère, en bout de ligne, qu'il fait partie des nantis, gardera-t-il une incitation à partager?

Pour sortir de ce dilemme, le partage du risque au sein de la famille élargie est modélisé par **Stefan** comme une norme sociale imposée par la communauté, chacun des contractants faisant pression sur les membres de la famille pour que cette norme soit respectée. Le mécanisme de sanction mutuelle est basé sur le statut social dans le sens où chaque agent valorise l'opinion des autres et est, en conséquence, enclin à respecter ses engagements pour conserver son rang dans la société. Manquer à ses engagements peut même créer chez l'individu un sentiment de culpabilité ou de honte, la sanction étant susceptible d'entraîner la perte du droit à l'héritage ou d'exposer l'intéressé à des pratiques de sorcellerie. Dans la réalité toutefois, le statut social est valorisé différemment par les individus. Certains y sont fortement attachés, d'autres moins, cette information n'étant connue que de l'individu lui-même.

Moyennant ces prémisses, **Stefan** montre dans quelles conditions il est rationnel pour des agents égoïstes d'obéir à la norme sociale. Il montre ensuite que celle-ci apparaît comme la solution d'arbitrage entre partage du risque *ex ante* et obéissance *ex post*. Idéalement, en effet, les agents souhaiteraient s'assurer complètement contre les aléas de leur revenu. Mais ceci requerrait un transfert

élevé des riches aux pauvres, qui risquerait d'inciter les riches à la défection, la norme étant considérée par ces derniers comme trop exigeante. En bref, la meilleure norme est celle qui maximise le partage des risques tout en minimisant la défection, ce qui fait, qu'à l'équilibre, il est parfois optimal de tolérer la présence de « passagers clandestins », c'est-à-dire d'individus qui ont bénéficié de l'assurance, mais qui, devenus riches, n'effectueront aucun transfert. Dans son travail, **Stefan** s'est appuyé sur de nombreux exemples concrets empruntés non seulement à la littérature économique, mais aussi à des descriptions sociologiques et anthropologiques, le problème ayant fasciné depuis longtemps nos collègues des autres sciences sociales. La formalisation poussée et soignée, qui accompagne le texte, jette également les bases pour une continuation et un approfondissement des travaux sur une question dont l'importance est croissante pour un continent où la gestion des affaires est de plus en plus laissée à la société civile, suite à l'étiollement de l'appareil de l'État. **Stefan**, qui a déjà présenté les résultats de sa recherche aux universités Yale, Simon Fraser et d'Oxford, est actuellement chercheur post-doctoral au Groupe de recherche en économie de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles (GREEN) de l'Université Laval. Grâce à une bourse de l'Union européenne, il sera, à partir du 1^{er} juillet, à l'Université de Solerne, en Italie, où il participera aux travaux d'un consortium interuniversitaire européen de recherche en finance.

Sans transition, la lecture de la thèse de **Norma** nous ramène d'Afrique en Amérique du Nord et de la microéconomie à la macroéconomie, son thème étant « *Le rôle des taxes discrétionnaires et des dépenses gouvernementales dans l'explication du cycle économique* ». Dans deux de ses essais, elle utilise en effet un modèle d'équilibre général où les dépenses publiques sont des substituts imparfaits aux dépenses de consommation privée et où les taxes grèvent le revenu du travail. Le modèle est appliqué successivement au Canada et aux États-Unis, une attention particulière étant accordée à l'impact des dites taxes sur l'offre de main-d'œuvre.

Les résultats montrent, qu'au Canada, les variations du taux d'imposition du salaire affectent de manière significative le ratio entre le loisir et le travail. En clair, l'augmentation du taux explique une part substantielle de la baisse des heures travaillées par individu au Canada. En revanche, l'utilisation d'un modèle plus simple de croissance néoclassique sans taxe ne reproduit pas les séries des agrégats macroéconomiques de notre pays. Chez nos voisins du Sud, la situation est fondamentalement différente. Le modèle avec taxe et celui sans taxe ont des impacts similaires dans la mesure où l'offre de main-d'œuvre semble peu sensible à l'imposition du revenu des travailleurs. Ce sont, au contraire, les dépenses gouvernementales qui contribuent le mieux aux États-Unis à l'explication du cycle économique. Au terme de ce travail fouillé et dense de macroéconométrie, **Norma** encourage les économistes institutionnels à étudier davantage les différences Canada-États-Unis qu'elle a mises en lumière. Elle leur propose, somme toute, une piste de recherche. **Norma** rejoindra sous peu l'Institut

économique de Montréal, pendant intellectuel et idéologique de l'Institut Fraser de Vancouver.

Vous désirez consulter une thèse de doctorat, voire un rapport de recherche ou un mémoire de maîtrise en sciences économiques, dont vous auriez repéré le titre sur notre site Web (www.fas.umontreal.ca/sceco). Prenez contact avec Fethy Mili, documentaliste (fethy.mili@umontreal.ca ou (514)343-6111 poste 3840). Responsable de notre centre de documentation situé au 3150, rue Jean-Brillant, 6^e étage, local C-6070, il se fera un plaisir de vous y recevoir. Le texte souhaité, un siège confortable et un breuvage vous y attendront. Ce sera aussi un privilège que de vous revoir dans nos murs.

J'ai lu

Vous avez toujours voulu savoir ce qu'est l'« impartition », mais vous n'avez jamais osé le demander. Faites taire vos angoisses en vous procurant l'ouvrage publié en 1999, aux Presses de l'Université Laval, sous la direction de notre collègue, **Michel Poitevin**, et intitulé : *Impartition : fondements et analyses*, ensemble de contributions résultant de recherches effectuées sous l'égide du CIRANO à Montréal. Dans son introduction, **Michel** déballe d'emblée le terrain : « *Impartition et sous-traitance apparaissent souvent comme des synonymes et pourtant, les deux termes recourent des réalités distinctes l'une de l'autre. La sous-traitance renvoie aux modalités (économiques ou légales) de toute forme de délégation. L'impartition, elle, désigne une stratégie d'entreprise et se distingue donc de la sous-traitance en ce qu'elle comporte une dimension managériale essentielle : elle touche non seulement à la cession d'une activité de production comme telle, mais aussi à tout ce qui motive la décision de céder à un fournisseur externe la responsabilité de produire un bien ou de fournir un service. En d'autres termes, l'impartition intègre une réflexion sur l'opportunité de la sous-traitance. Une entreprise doit-elle se délester d'une part de sa production? Quel volume d'activités doit-elle céder au sous-traitant? Comment peut-elle optimiser le choix de ses partenaires? Quels types de contrats doit-elle signer? Ces questions délimitent le domaine propre à l'impartition, car, selon les réponses qu'il leur apportera, un gestionnaire sous-traitera ou non le produit ou le service dont il est responsable.* »

Seize chapitres suivent, regroupés en quatre grandes parties. La première est consacrée aux enjeux majeurs de l'impartition. Ce sont, d'une part, l'identification, le maintien et le renouvellement des « compétences-clés » qui constituent le « socle » de l'impartition, cette dernière s'appliquant aussi bien à des organisations publiques que privées (B. Sinclair-Desgagné) et, d'autre part, les changements technologiques et l'accroissement de la concurrence (G. Atallah et M. Boyer).

La deuxième partie s'intéresse à la logistique de l'impartition. Celle-ci doit tenir compte de nombreux éléments. Ce sont la coordination de l'information privée, à savoir celle que possèdent certains intervenants, mais qui ne peut pas être directement vérifiée par d'autres, comme les coûts réels de production (M. Poitevin), la nature des contrats à mettre en œuvre en regard des investissements à réaliser et de la structure de la propriété (P. Lasserre), la gestion des risques associés à l'impartition (B. Aubert, M. Patry et S. Rivard), le degré « optimal » de flexibilité que doit atteindre l'entreprise en situation d'impartition, compte tenu du contexte dans lequel elle opère (M. Boyer et M. Moreaux), la nature des engagements, souvent irréversibles, qui doivent être pris lorsqu'il y a décision d'impartition (P. Lasserre) et finalement le « mariage organisationnel », c'est-à-dire le choix du partenaire, la gestion de l'impartition, y compris durant la période de transition, et son renouvellement (ou sa rupture) (B. Sinclair-Desagné).

Des expériences d'impartition sont étudiées dans une troisième partie qui s'ouvre sur une recension critique des analyses empiriques dans le domaine (P. Gonzalez). Les cas étudiés sont : Niagara, entreprise publique canadienne fournisseuse de services informatiques; la firme américaine d'assurance et de réassurance Assuror; l'entreprise, elle aussi américaine, Super Bakery, vendeuse, surtout à des institutions, de produits de boulangerie et des inévitables beignes, exemple parfait, disent les auteurs, d'impartition « virtuelle »; les services municipaux du Canada (B. Aubert, M. Patry et S. Rivard) ainsi que l'industrie aérospatiale (M. Bourgault).

La quatrième et dernière partie de l'ouvrage porte sur l'impartition et le droit du travail, ce dernier, soulignent les auteurs, ignorant en général le terme d'« impartition » pour lui préférer celui de « soustraction » (M.-H. Constantin et G. Villaran). De toute évidence, nos législateurs auraient intérêt à lire l'extrait de l'introduction de Michel Poitevin, donné en début de rubrique.

Bref, il s'agit d'un ouvrage incontournable pour ceux qui veulent mieux comprendre une forme d'organisation de l'activité de production qui influence, de manière croissante, non seulement le comportement des gestionnaires et le marché des capitaux, mais aussi les relations des travailleurs avec les entreprises qui les emploient. Chacun des chapitres constitue en lui-même matière pour un séminaire universitaire ou de gestionnaires d'organisation.

Les modifications récentes dans l'organisation du travail intéressent également l'économiste français, **Daniel Cohen**, qui a sorti, au début de l'année, chez Flammarion (Paris), *Nos temps modernes*, ouvrage dans lequel il s'interroge sur le passage d'un travail rigide et standardisé à un travail polyvalent et flexible, sur le sentiment d'insécurité qui frappe une partie des travailleurs et sur le remplacement, pour beaucoup, de la « fin du travail » par le « travail sans fin », parfois jusqu'à l'épuisement physique (*burn out*). Comme l'excellent essai sur l'économie internationale contemporaine que publia **Cohen** en 1997, également chez Flammarion, *Richesse du*

monde, pauvreté des nations, livre qui fut traduit en dix langues, *Nos temps modernes* est écrit dans un style percutant et est émaillé de nombres références à l'histoire et à la pensée économique⁴.

L'intégration monétaire en Afrique dans le cadre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), où circule une monnaie unique, le franc CFA, lié par une parité fixe au franc français, a traditionnellement fait l'objet, à notre département, de rapports de recherche, de mémoires et de thèses. La raison en est double. Déjà en 1970, notre collègue, **Rodrigue Tremblay**, avait organisé à l'Université de Montréal un colloque international sur les unions monétaires, auquel participa le Prix Nobel, **Robert Mundell**, et où la zone CFA fut abondamment discutée alors que son existence était pratiquement inconnue des économistes nord-américains de l'époque⁵. **Rodrigue** participa d'ailleurs ultérieurement, à titre de consultant, à la réforme des statuts de la zone. À cela s'est ajouté le fait que nous recevons régulièrement des étudiants de maîtrise et de doctorat provenant de l'Afrique dite francophone et désireux de travailler sur des problèmes de leur terroir. La Banque Centrale de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), située à Dakar et institut d'émission de l'UEMOA, vient de publier, sous la plume de **Georges Israel**, un ouvrage en trois volumes consacré à l'histoire de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA), nom que porta l'UEMOA jusqu'en 1994⁶.

On apprend, qu'au cours des siècles qui précédèrent la pénétration coloniale en Afrique, plusieurs monnaies y circulaient déjà : non seulement l'or, dont un ingénieux système de pesage avait été mis au point par le peuple Ashanti de l'actuel Ghana, mais aussi le cauri, coquillage originaire des Îles Maldives, les bandes d'étoffe, le cuivre et la barre de fer. De 1800 à 1848, des maisons de commerce bordelaises s'installèrent au Sénégal pour participer à la traite des esclaves, mais là, essentiellement, sur une base de troc. Pour « faciliter les échanges » et aussi marquer la présence française, le franc français, ou franc « métropolitain », fut toutefois rapidement introduit. Dès 1820, des pièces furent importées de France au Sénégal sous les effigies successives de Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe, et après, de la République de 1848, de Napoléon III et de la Troisième République. Les billets ne firent leur apparition que bien plus tard vu la réticence des populations à les utiliser. Avec l'abolition de l'esclavage et pour éviter la ruine des plantations des colons, un huitième de l'indemnité qui leur avait été octroyée en guise de

⁴ **Daniel Cohen**, professeur à l'École normale supérieure et à l'Université Paris I, a prononcé le 18 mai 2000, à l'Hôtel du Parc, à Montréal, devant un parterre de qualité, la conférence conjointe de la Société canadienne de science économique et de l'Association des économistes québécois sur le thème « *Le nouvel âge des inégalités* ».

⁵ Tremblay, R., sous la direction de, (1970) : *Afrique et intégration monétaire*, Holt, Rinehart et Winston, Montréal.

⁶ On doit à notre étudiant de doctorat, Bruno Powo Fosso, qui a étudié les faillites bancaires dans l'UEMOA, d'avoir attiré notre attention sur l'existence de cet ouvrage de près de 1 500 pages.

« dédommagement » fut affecté à la création de banques de prêts et d'escompte, dont en 1853 la Banque du Sénégal à laquelle succéda en 1901 la Banque de l'Afrique occidentale, celle-ci recevant, après la Deuxième Guerre Mondiale, le privilège d'émission de la nouvelle monnaie, mise en circulation en 1945, le franc CFA, dont la parité fut fixée à 1,70 franc métropolitain pour passer en 1948 à 2 francs⁷. Avec l'adoption en France, en 1960, d'une nouvelle unité monétaire, le nouveau franc ou franc « lourd » (égal à 100 anciens francs), cette parité ne fut pas modifiée : le franc CFA valait toujours 2 anciens francs ou encore 50 francs CFA vaudront 1 nouveau franc. En 1959, la BCEAO elle-même était devenue l'institut d'émission du franc CFA pour l'Afrique occidentale. Le système des paiements de l'UMOA assurait la libre convertibilité externe et la libre transférabilité du franc CFA moyennant un pooling de réserves extérieures des pays membres dans un compte dit d'opération, ouvert auprès du Trésor français. Au milieu des années 80, se produisit une surévaluation du franc français par rapport au dollar, qui, se répercutant automatiquement sur le franc CFA, affaiblit considérablement la compétitivité externe des pays membres. C'est ainsi qu'en janvier 1994, le franc CFA fut dévalué de 50%, la parité de 50 francs CFA pour 1 franc français, en existence depuis 56 ans, étant établie à 100 francs CFA. Simultanément, l'UMOA devient l'UEMOA et, en 1997, la Guinée-Bissau, remplaçant sa monnaie, le peso, par le franc CFA s'ajoutera aux anciens pays membres (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo). La suite fait partie de l'actualité. Le 1^{er} janvier 2000, en effet, l'UEMOA s'est constituée en union douanière, ayant abrogé les droits de douane entre les pays membres et adopté un tarif extérieur commun qui, dans une optique de « régionalisme ouvert », destinée à éviter le détournement de commerce, est plus favorable que précédemment aux importations provenant des pays tiers.

Pour terminer cette rubrique, signalons à l'attention de ceux de nos lecteurs qui ont des amis indonésiens ou qui seraient désireux de faire un bain d'immersion dans la langue indonésienne que l'ouvrage *Fiscal Decentralization in Developing Countries*, publié en 1998, aux Cambridge University Press, sous la direction de notre collègue **François Vaillancourt** et de **Richard Bird**, de l'Université de Toronto, sera sous peu disponible dans cette langue. Le prix de vente sera particulièrement alléchant : 3,50\$ américains, nous dit-on. Une telle offre vaut bien un petit effort d'Assimil ou de Linguaphone.

A. Martens

⁷ CFA signifia à l'origine Colonies françaises d'Afrique pour dénoter plus tard, marque du génie de la langue française, Communauté financière africaine.

Un livre vous a tenu compagnie dans le train, l'autobus, l'avion ou, tout simplement, dans votre salon ou sur le bord du lac. Faites-nous partager le plaisir de votre lecture en contribuant à « J'ai lu » par votre compte-rendu littéraire.

52^e CONGRÈS
ASSOCIATION INTERNATIONALE DES
ÉCONOMISTES DE LANGUE FRANÇAISE
(A.I.E.L.F.)

➤ **LIEU** : **Montréal**
 ➤ **DATE** : **27 mai – 30 mai 2001**

Date limite pour soumettre une proposition de communication :
DÉCEMBRE 2000

Inscription auprès de :

EUROPE :
 Recteur Jean-Claude Dischamps, Président A.I.E.L.F.
 44, boulevard Raspail, Paris-75007, France
 Téléphone-télécopieur : 01 45 44 25 41

AMÉRIQUE :
 Professeur Rodrigue Tremblay
 Département de sciences économiques
 Université de Montréal
 C.P. 6128, Succ. Centre-ville, Montréal, Qué., H3C 3J7
 Téléphone : (514)343-6549; (450)455-1379
 Télécopieur : (514)343-7221; (450)455-1379
 courriel : rodrigue.tremblay@umontreal.ca

Nous vous invitons vivement à visiter le site Web du Département à l'adresse : www.fas.umontreal.ca/scéco. On y trouve un ensemble complet d'informations sur le Département, les programmes qu'il offre, les séminaires qui s'y donnent ainsi que les numéros de L'Éconolien. À cet égard, si vous préférez consulter L'Éconolien sur notre site Internet plutôt que le recevoir par la poste, nous apprécierions que vous en avisiez Suzanne Larouche-Sidoti (suzanne.larouche-sidoti@umontreal.ca) téléphone : 514-343-6854 ou télécopieur : 514-343-7221.

⌘La rédaction de l'Éconolien remercie Jocelyne Demers, adjointe administrative au Département de sciences économiques, d'avoir relu la première mouture des textes de ce numéro et d'y avoir apporté les corrections de style qui s'y imposaient et Josée Lafontaine, d'avoir participé à la réalisation technique du présent numéro ⌘

Contenu du Bulletin

Mot de la rédaction.....	1
Mot du directeur.....	1
Au 6 ^e étage!.....	2
Échos des anciens et amis	3
Un ancien nous reçoit.....	5
Un prof nous parle.....	6
Le diagnostic de nos docteurs	8
J'ai lu.....	9

N.D.L.R. : Le genre masculin a été utilisé dans ce bulletin uniquement dans le but d'alléger le texte.

Publié par le Département de sciences économiques
de l'Université de Montréal.

Rédaction : André Martens en collaboration avec
Suzanne Larouche-Sidoti.

Adresse : L'Éconolien
Département de sciences économiques
Université de Montréal
C.P. 6128, Succ. Centre-ville
Montréal, Qc, H3C 3J7

Courriel : andre.martens@umontreal.ca

Téléphone : (514)343-7390

Télécopieur : (514)343-5831